



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 26 OCTOBRE 2023

Date de convocation	20 octobre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	12
Votants	12 + 1 pouvoir
Pour : 13 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Madame Béatrice LEBEL est élue secrétaire de séance.

2023-28 - Rapport Annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZELICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE-ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent

Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie
Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand
des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy
Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian
Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie
GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël	Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGON Jean-François	Suppléante LORLETTE Monique

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Madame Nicole ALLART donne pouvoir à Mme Sylvie LELONG

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Jocelyne DOGNA, Madame FUSELIER Michèle, Monsieur LINIER Stéphane, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Pascal DEMONT, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame RIBEIRO Carole, Madame DELVAL Yveline, Madame DESCAMPS Lisiane, Monsieur Roland MORTELLI Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Marc VOITURON.

2023-28 - Rapport Annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

La loi n°95-101 du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers.

Dans cet objectif, la loi précise que chaque président d'établissement de coopération intercommunale (EPCI), chaque maire doit présenter « **un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers** » avant une mise à disposition du public.

Dans ce cadre, le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a publié en 2000 un décret (n°2000-404 du 11 mai 2000) qui définit le contenu minimal de ce rapport. Celui-ci doit comporter des informations techniques et financières.

Il revient à chaque président d'EPCI, à chaque maire, compétent en matière de collecte ou de traitement des déchets de présenter le rapport à son assemblée délibérante, au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Le rapport sera présenté en séance. Il correspond à la compétence traitement exercée au cours de l'année 2022.

Il est proposé le projet de délibération suivant :

Dans le cadre de l'application de la loi n°95-101 du 2 février 1995, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers a été établi pour la compétence exercée par le syndicat départemental,

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Prend acte** du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers ;
- **Autorise** Monsieur le Président à le diffuser auprès des collectivités membres.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

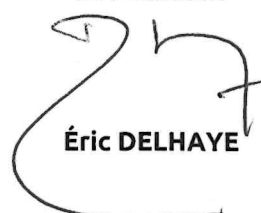
Laon, le 27 octobre 2023

La Secrétaire de séance



Béatrice LEBEL

Le Président



Éric DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 26 OCTOBRE 2023

Date de convocation	20 octobre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	12
Votants	12 + 1 pouvoir
Pour : 13 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Madame Béatrice LEBEL est élue secrétaire de séance.

2023-29 - Marché 23-11 relatif au traitement des plâtres collectés des collectivités du Sud du Département de l'Aisne.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZELICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent

Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie
Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand
des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy
Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian
Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamil, ROBERT Sylvie
GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE-Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël	Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGONN Jean-François	Suppléante LORIETTE Monique

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Madame Nicole ALLART donne pouvoir à Mme Sylvie LELONG

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Jocelyne DOGNA, Madame FUSELIER Michèle, Monsieur LINIER Stéphane, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Pascal DEMONT, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame RIBEIRO Carole, Madame DELVAL Yveline, Madame DESCAMPS Lisiane, Monsieur Roland MORTELLI Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Marc VOITURON.

2023-29 - Marché 23-11 relatif au traitement des plâtres collectés des collectivités du Sud du Département de l'Aisne.

Depuis janvier 2023, des collectivités du Sud de l'Aisne ont mis en place le tri des plâtres dans leurs déchetteries, et Valor'Aisne a déployé une prestation pour couvrir le besoin de traitement. Les tonnages maximums du marché ayant été atteints rapidement, Valor'Aisne a relancé une consultation pour répondre aux besoins des années 2024 à 2026 pour des prestations relatives au traitement des déchets de plâtres collectés dans les collectivités du Sud du Département de l'Aisne (essentiellement les plâtres dits « propres », c'est-à-dire non mêlés à d'autres déchets).

La consultation du marché publique référencé 23-11 est un appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L2124-1, L2124-2, R2121-8, R2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique du 3 décembre 2018.

Le marché n'est pas alloué au motif que son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes. En effet, il ne concerne que le traitement des plâtres sur le secteur du Sud du Département de l'Aisne.

Les variantes sont autorisées concernant l'organisation de la prestation, les méthodes et les lieux de traitement (nombre, nature...) mais aussi sur la nature des déchets de plâtres acceptés (à minima les plâtres « propres » ou non complexes, voire également les plâtres « complexes » c'est à dire accolés à d'autres déchets tels que inertes, bois...).

Les solutions éventuelles de transfert ne peuvent être acceptées dans la prestation de traitement attendue (le transport étant à la charge des collectivités et l'évaluation du coût de transport entre les points de collecte et les lieux de traitement étant pris en compte dans l'analyse de coût de service).

Le marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec maximum en montant et sans remise en compétition.

La prestation est prévue pour une durée de 1 an, avec reconduction possible de 2 fois 1 an.

Le démarrage prévisionnel des prestations est le 1er janvier 2024, pour courir jusqu'au 31 décembre 2024 pour la durée ferme. Le marché se terminera en tout état de cause au plus tard le 31 décembre 2026 ou si le montant maxi est atteint (pendant la durée initiale ou en cours d'année(s) de reconduction).

Les montants maximums par période sont les suivants :

Le montant maximum pour la durée initiale du marché (1an : 2024) est de : 255 000,00 € HT ;

Le montant maximum pour la durée totale d'une reconduction (2 ans : 2024+2025) est de : 510 000,00 € HT ;

Le montant maximum pour la durée totale incluant les 2 reconductions (3 ans : 2024 à 2026) est de : 765 000,00 € HT.

Selon les années antérieures, les tonnages annuels estimatifs à traiter sont les suivants (si tri des plâtres simples uniquement) :

<i>Début de prestation</i>	<i>Tonnage annuel estimatif</i>	<i>Tonnage estimatif sur 3 ans</i>
01/01/2024	600	1 800

La filière REP sur les Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) devrait devenir effective en cours d'exécution du marché. Aussi, en cas d'adhésion de Valor'Aisne à cette REP pour toute ou partie des déchetteries, le marché indique que :

- Le tonnage estimatif pourrait évoluer à la baisse sur toutes ou partie des déchetteries, si prise en charge réalisée par la filière PMCB;
- Le Syndicat se donne la possibilité de résilier le marché, de plein droit, en cas de modification législative relative à la gestion des déchets de plâtre, ou de mise en place d'une REP (Responsabilité Elargie du Producteur) assurant leur prise en charge, sur toutes ou partie des déchetteries. Le prestataire sera alors informé dans un délai de 2 mois minimum, par courrier recommandé, de la date de fin des prestations.

La publication a été envoyée le 04/08/2023 au BOAMP, au JOUE et sur le site Xmarches.

La date limite de remise des offres est fixée au 8 septembre 2023 – 12h00.

L'ouverture des plis a eu lieu le 8 septembre 2023 – 13h58.

57 dossiers ont été retirés lors de la consultation dont 52 en anonyme.
3 entreprises ont remis une offre :

- Véolia Propreté Nord Normandie
- C'MATER
- Recyclage des Vallées

Conformément au Règlement de Consultation, les critères de jugement des offres sont les suivants :

- Le coût du service (50%), sachant qu'il est déterminé comme :

Coût de traitement proposé par le candidat dont TGAP éventuelle,
+ coût de transport estimé (à hauteur de 1.00 € HT/t/km) à partir du Centre de Transfert de
Grisolles ;

- La valeur technique : 40 % appréciée au regard du mémoire technique ;
- La performance environnementale : 5% appréciée au regard au regard du mémoire technique ;
- La performance en matière d'insertion des publics en difficulté : 5%.

La CAO réunie le 03 octobre 2023 a attribué l'accord-cadre à l'entreprise suivante :

- CMATER pour les prix suivants :
 - Pour un prix unitaire de 95.00 € HT/tonne ;
 - Soit un montant estimé à 57 000.00 € HT pour la durée initiale (1 an) ;
 - Soit un montant estimé à 171 000.00 € HT pour la durée totale (3 ans).

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

• Autorise Monsieur le Président à signer les pièces du marché avec la société CMATER pour :

- Un montant unitaire de 95,00 € HT/tonne ;
- Soit un montant estimé de 171 000,00 € HT pour 3 ans ;
- Avec un montant maxi pour 3 ans, incluant 2 reconductions, de 765 000,00 € HT.

Pour rappel, les montants maximums par période sont les suivants :

Le montant maximum pour la durée initiale du marché (1an : 2024) est de : 255 000,00 € HT ;

Le montant maximum pour la durée totale d'une reconduction (2 ans : 2024+2025) est de : 510 000,00 € HT ;

Le montant maximum pour la durée totale incluant les 2 reconductions (3 ans : 2024 à 2026) est de : 765 000,00 € HT.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

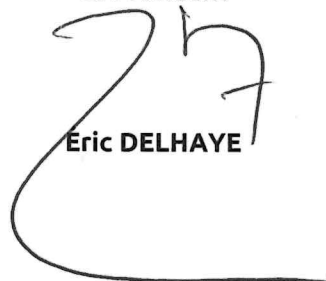
Laon, le 27 octobre 2023

La Secrétaire de séance



Béatrice LEBEL

Le Président



Eric DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 26 OCTOBRE 2023

Date de convocation	20 octobre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	12
Votants	12 + 1 pouvoir
Pour : 13 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Madame Béatrice LEBEL est élue secrétaire de séance.

2023-30 - Marché 21-10 – Avenants n°2 relatifs aux 2 lots (Nord et Sud) du marché de mise à disposition de contenants, enlèvement et traitement des déchets diffus spécifiques hors filière REP EcoDDS de collectivités du département de l'Aisne.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZELICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent

Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie
Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand
des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy
Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc
Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian
Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie
GrandSissoons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoît, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël	Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François	Suppléante LORIETTE Monique

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Madame Nicole ALLART donne pouvoir à Mme Sylvie LELONG

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Jocelyne DOGNA, Madame FUSELIER Michèle, Monsieur LINIER Stéphane, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Pascal DEMONT, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame RIBEIRO Carole, Madame DELVAL Yveline, Madame DESCAMPS Lisiane, Monsieur Roland MORTELLI Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Marc VOITURON.

2023-30 - Marché 21-10 – Avenants n°2 relatifs aux 2 lots (Nord et Sud) du marché de mise à disposition de contenants, enlèvement et traitement des déchets diffus spécifiques hors filière REP EcoDDS de collectivités du département de l'Aisne.

Le marché 21-10 a pour objet la mise à disposition de contenants, l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets diffus spécifiques (DDS) hors filière EcoDDS de collectivités du Département de l'Aisne (collecte en déchetteries notamment).

Par notification en date du 29 octobre 2021, la société ARF a été retenue pour le lot n°1 (Nord) et pour le lot 2 (Sud) du marché, pour une durée de 4 ans (du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025).

Les 2 lots du marché incluent les prestations citées pour une liste de 10 flux de déchets dangereux DDS pris en charge par le titulaire : Acides, Aérosols, Bases, Combustibles, Emballages Vides Souillés, Filtres à huile, Non identifiés ou Particuliers, Peintures pâteuses, Phytosanitaires, Solvants.

Or, il arrive que des déchets dangereux non compris dans cette liste soient déposés en déchetteries dans les contenants de DDS et soient isolés sur le site de regroupement et de tri d'ARF à Vendeuil.

Il s'agit notamment de déchets mercuriels (thermomètres, baromètre...), bonbonnes/cartouches de gaz sous pression ou extincteurs, qui font l'objet d'erreurs de tri en déchetteries.

A ce jour, en cas de DDS non-conforme identifié par le titulaire à l'arrivée sur son site, le déchet est isolé, puis rapporté en déchetterie afin que Valor'Aisne trouve une solution de prise en charge (enlèvement, transport, traitement) auprès d'un autre prestataire spécialisé dans les déchets dangereux. Ces opérations sont contraignantes pour tous les acteurs, tant sur le plan technique qu'administratif et réglementaire (traçabilité des flux).

Par ailleurs, il arrive aussi que les déchetteries réceptionnent des déchets spécifiques que les gardiens isolent en sachant qu'ils relèvent d'un traitement particulier.

Le titulaire ARF a la possibilité d'assurer le traitement de certains des déchets non-conformes depuis son site de Vendeuil vers des sites de traitement de son groupe ou des partenaires. Toutefois, le marché actuel n'intègre pas la gestion de ces flux, et l'organisation administrative d'ARF ne permet pas de conserver les flux ou d'établir un devis sans prévision préalable des documents réglementaires (Certificat Préalable d'Acceptation notamment).

C'est pourquoi il est proposé d'intégrer par avenant à chacun des 2 lots la gestion de DDS non-conformes « courants » dans les prestations confiées à ARF :

Désignation	Prix traitement HT	Traitement	Lieu de traitement
Mercure liquide	8€/ kg + TGAP	D10	TREDI HOMBOURG
Thermomètres au mercure	10€/unité + TGAP	D10	TREDI HOMBOURG
Baromètres au mercure	20€/unité + TGAP	D10	TREDI HOMBOURG
Cartouches de gaz jetables* jusqu'à 2.2L azote, argon et dioxyde de carbone (acétylène refusé)	30€/unité + TGAP	R1	A.R.F Saint-Rémy-du-Nord
Cartouches de gaz jetables* jusqu'à 2.2L oxygène, propylène et protoxyde d'azote (acétylène refusé)	50€/unité + TGAP	R1	A.R.F Saint-Rémy-du-Nord
Extincteurs max 9 kg (hors bromure et halon)	30€/unité + TGAP	R1	A.R.F Saint-Rémy-du-Nord

* Les cartouches jetables s'entendent comme celles non consignées et destinées à une élimination.

Du fait du mode de traitement, la TVA applicable dans les conditions fiscales actuelles est de 10% (valorisation énergétique).

Les avenants joints au dossier décrivent les aspects pratiques et réglementaires de la gestion des non-conformités dont ARF pourra assurer le traitement.

Il est proposé de retenir les tarifs cités ci-dessus pour le traitement des déchets non-conformes jusqu'au 31 décembre 2024. Puis la révision des prix prévue au marché interviendra au 1^{er} janvier 2025 selon la formule indiquée au CCAP (et modifiée par avenant n°1).

Pour chaque lot, l'avenant engendre une augmentation du montant du marché, relative à la gestion des déchets non-conformes qui s'ajoute à la prestation initiale.

Compte tenu des prix unitaires de l'avenant et des estimations de quantités d'ici la fin du marché (au 31 décembre 2025), l'incidence financière de l'avenant est évaluée à une augmentation de 2 000 € HT/lot.

Les montants estimatifs du marché passent donc :

- Pour le lot 1 : de 784 421.29 € HT sur 4 ans, à 786 421.29€ HT, soit une augmentation de 0.25%,
- Pour le lot 2 : de 476 913.06 € HT sur 4 ans, à 478 913.06 € HT, soit une augmentation de 0.42%.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

• **Autorise** Monsieur le Président à signer les avenants n° 2 relatifs aux 2 lots du marché 21-10 de gestion des DDS hors REP avec la société ARF.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 octobre 2023

La Secrétaire de séance



Béatrice LEBEL

Le Président



Éric DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 26 OCTOBRE 2023

Date de convocation	20 octobre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	12
Votants	12 + 1 pouvoir
Pour : 11 Contre : 2 Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Madame Béatrice LEBEL est élue secrétaire de séance.

2023-31 - Acquisition d'un terrain sur la Zone d'Activités d'Evolis.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZELICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie

<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy</p>
<p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Madame Nicole ALLART donne pouvoir à Mme Sylvie LELONG

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Jocelyne DOGNA, Madame FUSELIER Michèle, Monsieur LINIER Stéphane, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Pascal DEMONT, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame RIBEIRO Carole, Madame DELVAL Yveline, Madame DESCAMPS Lisiane, Monsieur Roland MORTELLI Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Marc VOITURON.

2023-31 - Acquisition d'un terrain sur la Zone d'Activités d'Evolis.

Face à la raréfaction des sites de compostage dans l'Aisne, et en l'absence de solution pérenne de traitement des déchets verts sur une partie du Département, dont le secteur Chaunois-Saint-Quentinois-Laonnois, Valor'Aisne a décidé de se doter de sa propre plateforme de compostage afin de garantir la localisation du traitement des déchets.

Ce projet permet d'éviter que le Syndicat lui-même (pour les collectes en porte-à-porte) et ses collectivités membres (pour les déchets de déchetteries) ne soient soumis à des distances très importantes pour acheminer les déchets végétaux vers des plateformes privées éloignées des gisements.

La Communauté d'Agglomération de Chauny Tergnier La Fère (CACTLF) est propriétaire d'un terrain sur deux parcelles sur la ZES Evolis, dans la continuité du Centre de Transfert de Valor'Aisne et de la déchetterie de Tergnier (Cf. plan ci-dessous), accessible par la rue Léonard de Vinci.

La Collectivité a proposé ce terrain au Syndicat pour l'implantation de sa plateforme de compostage, au tarif compétitif de 7.00€ HT / m².

NB : Depuis 2023, la CACTLF commercialise elle-même les terrains de la ZES, à la suite de la dénonciation de la convention publique d'aménagement avec la SEDA.

Les parcelles concernées, d'une superficie totale de 43 085 m², sont les suivantes :

- Sur la commune de Tergnier : parcelle cadastrée 630 section AB n°725, pour 34 290 m² ;
- Sur la commune de Mennessis : parcelle cadastrée section AH n°66 pour 8 795 m².



La ZES EVOLIS est une ZAC à vocation artisanale et industrielle. Chaque parcelle est desservie par des réseaux eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité et téléphone.

La surface permet d'envisager une plateforme de compostage répondant au besoin de traitement des 14 000 tonnes locales de déchets verts au minimum, voire de prendre en charge davantage de tonnages pour des besoins géographiques plus larges.

Le terrain proposé par la CACTLF a été approuvé par la Commission mixte du 10/02/2023 qui réunissait les délégués sur les thématiques du « Traitement des flux de déchetteries » et de la « Valorisation Organique ».

L'achat du terrain a également été validé en Comité Syndical du 07/04/2023, à l'occasion du vote du budget primitif 2023 qui a créé l'Autorisation de Programme (opération 32) relative à la plateforme de compostage d'Evolis. L'opération de 4 millions d'euros au total prévoit un crédit de paiement de 464 000€ en 2023 pour l'achat du terrain (et frais annexes), ainsi que la rémunération pour partie du maître d'œuvre.

L'évaluation domaniale des 2 parcelles de la ZES confirme la valeur vénale du bien à 7.00€ HT /m².

La CACTLF a alors délibéré le 4 septembre 2023 en faveur de la vente du terrain au Syndicat Valor'Aisne, et propose de traiter avec son notaire basé à Tergnier.

Le Syndicat aura alors à régler les frais de notaire, la TVA en vigueur et les frais annexes éventuels.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Approuve** l'acquisition auprès de la CACTLF des parcelles cadastrées :
 - Section 630 AB n°725, pour 34 290 m² sur la commune de Tergnier ;
 - Section AH n°66 pour 8 795 m² sur la commune de Mennessisau tarif de 7,00€ HT/ m², soit 301 595€ HT.
- **Accepte** que Valor'Aisne prenne en charge les frais relatifs à la transaction ;
- **Autorise** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le compromis puis l'acte de vente correspondant et toute les pièces s'y rapportant, ou à accorder délégation de signature si besoin ;
- **Précise** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2023, sur l'opération 32.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.


Laon, le 27 octobre 2023

La Secrétaire de séance



Béatrice LEBEL

Le Président



Éric DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 26 OCTOBRE 2023

Date de convocation	20 octobre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	12
Votants	12 + 1 pouvoir
Pour : 13 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Madame Béatrice LEBEL est élue secrétaire de séance.

2023-32 - Signature de la convention de partenariat avec l'Alliance pour le Recyclage des Capsules, ses avenants ou tout autre document y afférant.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZELICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie

Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie
Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand
des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy
Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian
Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie
GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël	Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGONN Jean-François	Suppléante LORIETTE Monique

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Madame Nicole ALLART donne pouvoir à Mme Sylvie LELONG

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Jocelyne DOGNA, Madame FUSELIER Michèle, Monsieur LINIER Stéphane, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Pascal DEMONT, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame RIBEIRO Carole, Madame DELVAL Yveline, Madame DESCAMPS Lisiane, Monsieur Roland MORTELLI Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Marc VOITURON.

2023-32 - Signature de la convention de partenariat avec l'Alliance pour le Recyclage des Capsules, ses avenants ou tout autre document y afférant.

Depuis 2018, Valor'Aisne gère les contrats CAP Citéo mutualisés pour le compte de 9 de ses collectivités adhérentes. A ce titre, le Syndicat est signataire des contrats CAP avec l'éco-organisme Citéo pour la période 2018-2023, et gère les contrats de reprise pour chaque flux issu du tri de la collecte séparée, dont l'aluminium.

Afin de favoriser l'augmentation des performances de collecte et tri des emballages et objets en aluminium des collectivités d'une part, de participer à leur coût de collecte, tri et traitement d'autre part, l'Alliance pour le Recyclage des Capsules en Aluminium (ARCA), propose de verser une dotation complémentaire aux soutiens financiers de Citéo, à hauteur de 300€ par tonne recyclée, aux démarches volontaires des collectivités en faveur du recyclage du flux « petits aluminiums et souples » du standard Aluminium issu de la collecte séparée.

En contrepartie, les collectivités s'engagent notamment à renforcer les consignes de tri aux habitants à l'ensemble des petits emballages et objets en aluminium (fait via la communication mutualisée sur l'extension des consignes de tri), à déclarer les tonnages sur le portail Collectivités de Citéo, et à procéder au suivi qualitatif du flux.

Valor'Aisne est éligible au soutien complémentaire de l'ARCA depuis septembre 2021 et la mise en œuvre opérationnelle sur le centre de tri d'Urvillers d'un module de tri magnétique qui permet d'isoler les petits éléments contenant de l'Aluminium sur la fraction des fines. Dès lors, en juin 2021 le Syndicat a signé une convention de partenariat avec l'ARCA dont la durée était alignée sur celle du contrat CAP barème F, lequel arrivait initialement à échéance le 31 décembre 2022.

La prolongation par avenant du barème F jusqu'au 31 décembre 2023 n'ayant pas été prévue par la convention avec l'ARCA, il convient à présent de renouveler cette convention pour l'année 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec l'Alliance pour le Recyclage des Capsules Aluminium telle qu'annexée à la présente, pour le compte des collectivités adhérentes ayant délibéré pour une gestion mutualisée par Valor'Aisne de leur contrat CAP ; ainsi que ses avenants ou tout autre document y afférant ;

- **Autorise** Monsieur le Président à prendre les dispositions nécessaires pour la signature desdits documents par voie électronique si besoin.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 27 octobre 2023

La Secrétaire de séance



Béatrice LEBEL

Le Président



Éric DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 26 OCTOBRE 2023

Date de convocation	20 octobre 2023
Membres titulaires en exercice	68
Présents	12
Votants	12 + 1 pouvoir
Pour : 13 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à quatorze heures trente, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

Madame Béatrice LEBEL est élue secrétaire de séance.

2023-33 - Modifications du tableau des effectifs.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p>Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p>Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p>Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique</p>	<p>Suppléant MUZART Hervé</p>
<p>Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent</p>

Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie
Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	Suppléants BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand
des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy
Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc
Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian
Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie
GrandSissois Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoît, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël	Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGON Jean-François	Suppléante LORLETTE Monique

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Madame Nicole ALLART donne pouvoir à Mme Sylvie LELONG

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Jocelyne DOGNA, Madame FUSELIER Michèle, Monsieur LINIER Stéphane, Monsieur Nicolas REBEROT, Madame Sarah BATONNET, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Pascal DEMONT, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame RIBEIRO Carole, Madame DELVAL Yveline, Madame DESCAMPS Lisiane, Monsieur Roland MORTELLI Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Marc VOITURON.

2023-33 - Modifications du tableau des effectifs.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Transformation de postes vacants

- Le poste d'Ingénieur Hors Classe (A) à temps complet est vacant au départ pour mutation du Directeur Général des Services.

Il est proposé au Comité Syndical de transformer ce poste en Ingénieur Principal (A) à temps complet afin de nommer son successeur.

- Un poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe (C) à temps complet est vacant suite au décès d'un agent.

Il est proposé au Comité Syndical de transformer ce poste en Adjoint Technique (C) à temps complet afin de faciliter le recrutement.

Avancements de grade

Promotion interne :

Les qualités, l'ancienneté des services et les missions confiées ont permis l'inscription au tableau annuel d'avancement par la promotion interne au grade de rédacteur (B) de :

- Madame Nathalie Durand, Responsable Comptabilité pour les sites en régie affectée au siège administratif.

Il est proposé au Comité Syndical de supprimer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe (C) à temps complet et de créer un poste de Rédacteur (B) à temps complet.

Après réussite à examen professionnel :

- **Adjoint technique principal de 2ème classe.**

Madame Laurence Vatin, cariste remplaçante sur le site d'Urvillers a obtenu l'examen d'accès au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe.

Il est proposé au Comité Syndical de supprimer un poste d'Adjoint Technique (C) à temps complet et de créer un poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe (C) à temps complet.

Création de poste

- **Adjoint technique :**

Après trois ans sous contrat à durée déterminée, la professionnalisation et la qualité du travail nous permettent d'envisager la nomination en qualité d'Adjoint Technique de trois agents contractuels affectés sur des postes de trieurs polyvalents ou d'adjoints à la maintenance sur les sites d'Urvillers et de Villeneuve-Saint-Germain.

Il est proposé au Comité Syndical de créer trois postes d'Adjoints Techniques (C) à temps complet.

Ces modifications entraînent une augmentation des effectifs de trois postes.

Le tableau des effectifs sera ainsi modifié :

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Postes pourvus		Modifications proposées
			Par titulaire	Par non titulaire	
Emploi Fonctionnel					
Directeur Général des Services		1	1		
Directeur Général Adjoint		1			
Sous-total		2	1	0	
Filière Administrative					
Attaché hors classe	A	1	1		
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	1		
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		1	1		
Rédacteur	B	3	3		+1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	2	2		-1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	1		
Adjoint administratif	C	8	6		
Sous-total		17	15	0	
Total		19	16		
Filière Technique					
Ingénieur hors classe	A	0			-1
Ingénieur Principal	A	2	1		+1
Ingénieur	A	6	2	1	
Technicien ppal 1 ^{ère} classe	B	0		0	
Technicien ppal 2 ^{ème} classe	B	4	3	1	
Technicien	B	4	2	1	
Agent de maîtrise principal	C	3	3		
Agent de maîtrise	C	8	7		
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	9	9		-1

Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	22	22		+1
Adjoint technique	C	48	40	1	+1,-1,+3
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe TNC	C	1	1		
Sous-total		107	90	4	
Total Général		126	106	4	

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Décide** d'aménager le tableau des emplois dans les conditions définies au présent rapport ;
- **Autorise** le Président à procéder aux démarches administratives correspondantes ;
- **Précise** que ces cadres d'emploi bénéficieront du régime indemnitaire prévu dans les textes et dans la délibération 2021-25 adoptée par Valor'Aisne le 25 juin 2021 ;
- **Précise** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif du Syndicat au chapitre 012.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.


Laon, le 27 octobre 2023

La Secrétaire de séance



Béatrice LEBEL

Le Président



Éric DELHAYE